

Légation

625

SUISSE.

No 3210.

F. W. de
St. N. de

Paris, le 30 Décembre 1872

Messieurs le Président

Très honorés Messieurs

J'ai eu l'honneur de recevoir l'office que Vous avez bien voulu m'adresser le 18 de ce mois pour me charger de réclamer le remboursement des sommes dues par le Gouvernement Persan, pour sa part des frais du Bureau Télégraphique international de Berne.

Avant de faire des démarches officielles j'ai eu devoir me rendre chez le général Nazare - Aga, chargé d'affaires de Perse à Paris, pour lui demander s'il serait en mesure de me remettre cette somme, ou s'il jugerait nécessaire de réclamer des instructions de son gouvernement.

Le général Nazare Aga m'a répondu qu'étant sans ordres, il ne se croyait pas autorisé à opérer immédiatement entre mes mains le paiement réclamé, mais qu'il s'empêcherait

Au haut Conseil Fédéral Suisse

à Berne

Fm 6491

1891, le 20 mai

de transmettre cette réclamation à son gouvernement par le premier courrier.

Dans ce but je lui ai remis une copie de votre officie précitée, & j'aurai soin de vous faire part de ce que je pourrai apprendre sur la suite donnée à cette affaire.

Recevez Monsieur le Président Très honorés Messieurs, l'assurance de ma plus haute considération

Le Ministre de la Confédération Suisse

Perrin

111/57

Bruxelles

In Genehmigung des in Ansehung gestellten unierten Militärkomitees
et aben

Genève den 10 ~~Januar~~ 1893.
20 Mai

Vos Post-Departement:
Eugène Borel

Fm 6492

2695.

Bundesrath vom 18. Mai 1873

Carus 3076 c. 1873

Hydrog. des ~~...~~

Carbon.

Hydrog. des ~~...~~